L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

Bureaux, No 73, rue de Chartres,

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI MATIN, 27 OCTOBRE

OPELOUSAS & ATTAKAPAS

Pour les Attakapas,

Se reliant avec le Chemin-de-Fer des Opelousas de la Nlle-Orléans.

Le bateau à vapeur TECHE, capitaine E B Trudeau, part de Brashear City tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS, à l'arrivée des convois. Il part de la Nouvelle Iberie tous les DIMANCHES MARDIS et JEUDIS et touchera aux principaux débarcadères intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à

A B CHARPENTIER,
Rue de la Douane, No 62,
et à E MONTAGNE, Jr.
Rue St Louis, No 21.

24 oct—1m

POUR VERMILLIONVILLE—Départ mardi, 24 octobre à 8 A P M. Le bateau à vapeur ANT ORE, d'un tirant d'eau, capt J. W. Condon, commis H. R. Arbo, prendra du fret et des passagers pour Vermillion, Fort Perry, Abbeville, Fausse Bouche, Bayou Sale, Berwick City, la Baie de Berwick et les ports intermédiaires. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

E. MONTAGNE, Jr. rue St Louis, No 21,
J. D. WILBANKS & CO, rue Levée, vis-à-vis No 2,
FURNIS MARTIN, à Lafayette.

N B—Le ANT ORE est consignée comme No 1 au bureau d'assurance.

24oct—

Jours de départ, tous les SAMEDIS, à 5 heures du soir

Pour Washington, Opelousas, Fort Barré et tous les débarcadères intermédiaires du Bayou Courtableau et de la Rivière Atchafalaya—Le beau bateau à vapeur CLEONA, capitaine Ch. Pickett, commis M. L. Monsay en, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Pour plus amples renseignements s'adresser à bord ou à

CUMAUX & BURLE, Agents,
Rue du Canal No 29.

Et BLANCHIN & GIRAUD,
Cheville Levée.

26oct—1m A GAYAU, 2 St Louis.

POUR LES OPELOUSAS—Tous les MERCREDIS, à 5 heures du soir précis, le beau bateau à vapeur GREY EAGLE, capitaine J. M Wills, commis Geo A. Williams, partira régulièrement ainsi qu'il est dit ci-dessus, pour et de retour. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

JOHN A STEVENSON, agent,
rue Front No 7.

I. BAYHI rue Bienville No 16, ou ler.
ou à TITUS & GWARTNEY,
2 oct—1m rue Tchoupitoulas No 3

BAS DU FLEUVE.

Express-boat régulier du bas du fleuve — Deux fois par semaine—Jour de départ tous les MERCREDIS et les SAMEDIS à 10 heures du matin — Le beau bateau à vapeur MITTIE STEVENS, capt Leo. Bayhi, partira tous les MERCREDIS à 10 heures A M pour les Forts Jackson & Philippe, Revenant en ville les JEUDIS et LUNDIS Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

TITUS & GWARTNEY,
Rue Tchoupitoulas, No 3,
ou à FERDINAND MARTIN,
16 oct—1m Rue de la Vieille-Levee, No 145

AVIS.

A VENDRE à des conditions avantageuses, quatre BIENS DE CAMPAGNE situés dans la paroisse St Bernard environ à 6 milles plus bas que les casernes et les huit autres sur la route Chalmette.

Ces maisons à vendre dans la rue St Louis entre Tréme et Marais, dont une sans dans la rue du Ramparts coin Conti et St Louis.

Trois magasins à louer rue St Louis Nos 8, 10 et 12, Ameublement complet à vendre ou à louer, Un passage Canal Nos 1 et 3 est aussi en vente. S'adresser à

TITUS & GWARTNEY,
No 3 Tchoupitoulas

BAYOU SARAH.

PAQUEBOT DU BAYOU SARA — Jours de départ— Tous les LUNDIS à cinq heures de l'après midi et tous les VENDREDIS, à 10 heures du matin — Pour le Bayou Sara, Port Hudson, Baton Rouge, Plaquemines, Bon Accueil, et tous les points intermédiaires de la côte.

Le superbe paquebot NINA SIMMLE capitaine W. R. Gresham. Les Bayhi et George Tronchet commis partira ainsi qu'il est dit ci dessus, tous les LUNDIS à 5 heures de l'après midi et tous les Vendredis, à 10 heures du matin— Pour fret ou passage (excellents emménagements) s'adresser à bord ou à

TITUS & GWARTNEY,
No 3 rue Tchoupitoulas.

25 oct—1m

Jours de départ—MARDI, à 5 heures P M et SAMEDI, à midi.

—Port Fort, Alsace—et de par terre—Port Adams, Bayou Sara, Port Hudson, Baton Rouge, Donaldsonville, et tous les débarcadères de la côte— Le bateau à vapeur, mardi, jeudi et samedi, capitaine Sarazin, et le beau bateau à vapeur Rosalind, et J A Barret et Mary M Gildart, commis, partira comme il est indiqué plus haut. — Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

TITUS & GWARTNEY.
No 3 Tchoupitoulas

1oct—1m

VICKSBURG.

VICKSBURG — Paquebots réguliers sont hebdomadaires de la Nouvelle-Orléans et Vicksburg — Jours de départ tous les MARDIS, à midi.

Le bateau à vapeur OEN J A QUITMAN, capitaine John W. Cobbin, commis John T. Roberts et A McVay.

Pour Vicksburg, Natchez Grand Gulf, Rodney, Fort Adams, Bayou Sara Bayou Sara Rouge et tous les ports intermédiaires— Le magnifique bateau à vapeur OEN J A QUITMAN, ci-dessus désigné, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus Partira de la Nouvelle-Orléans pour Vicksburg et Natchez le mercredi 31 à 5 heures de l'après midi et tous les vendredis, à 10 heures du matin— Pour fret ou passage (excellents emménagements) s'adresser à bord ou à

TITUS & GWARTNEY,
No 3 rue Tchoupitoulas.

Départ tous les SAMEDIS, à 5 heures du soir—Bateau à vapeur MAJENTA, capitaine T P Leathers, commis R A Owen, White Turpin et Cogins, clerks.

Pour Vicksburg, Natchez, Grand Gulf, Rodney, Fort Adams, Bayou Sara, Baton Rouge et tous les ports intermédiaires— Le magnifique bateau à vapeur MAJENTA, ci-dessus désigné, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, le SAMEDI 28 courant à 5 heures du soir précis, touchera aux ports ci-dessus mentionnés et à Vicksburg, tous les mercredis à 5 heures du soir et arrivera à la Nouvelle-Orléans le jeudi.

Ce paquet transportera des lettres et des passagers pour Mougalusa et environs. Pour fret ou passage ou engagement, s'il est payé avec de première classe à la Nlle Orléans, s'adresser à bord ou à

CELLES & GOODWYN, rue Front.
HITE & MILLIKEN, Chambres.
A BRITTON 7 rue Front.
J. D WILBANKS rue Tchoupitoulas. 1oct

Départ tous les MARDIS, à cinq heures du soir.

Paquebot régulier du mardi— POUR VICKSBURG, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires. Le beau bateau à vapeur GREY EAGLE, capitaine J. M Wills, commis Geo A. Williams, partira régulièrement ainsi qu'il est dit ci dessus, pour et de retour. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

JOHN A STEVENSON, agent,
rue Front No 7.

I. BAYHI rue Bienville No 16, ou ler.
ou à TITUS & GWARTNEY,
2oct—1m rue Tchoupitoulas No 3

BAS DU FLEUVE.

Express-boat régulier du bas du fleuve — Deux fois par semaine—Jour de départ tous les MERCREDIS et les SAMEDIS à 10 heures du matin — Le beau bateau à vapeur MITTIE STEVENS, capt Leo. Bayhi, partira tous les MERCREDIS à 10 heures A M pour les Forts Jackson & Philippe, Revenant en ville les JEUDIS et LUNDIS Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

TITUS & GWARTNEY,
Rue Tchoupitoulas, No 3,
ou à FERDINAND MARTIN,
16 oct—1m Rue de la Vieille-Levee, No 145

AVIS.

J. Jos de départ—MARDI, à 5 heures P M et SAMEDI, à midi.

—Port Fort, Alsace—et de par terre—Port Adams, Bayou Sara, Port Hudson, Baton Rouge, Donaldsonville, et tous les débarcadères de la côte— Le bateau à vapeur, mardi, jeudi et samedi, capitaine Sarazin, et le beau bateau à vapeur Rosalind, et J A Barret et Mary M Gildart, commis, partira comme il est indiqué plus haut. — Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

TITUS & GWARTNEY,
No 3 Tchoupitoulas

1oct—1m

VICKSBURG.

VICKSBURG — Paquebots réguliers sont hebdomadaires de la Nouvelle-Orléans et Vicksburg — Jours de départ tous les MARDIS, à midi.

Le bateau à vapeur OEN J A QUITMAN, capitaine John W. Cobbin, commis John T. Roberts et A McVay.

Pour Vicksburg, Natchez Grand Gulf, Rodney, Fort Adams, Bayou Sara Bayou Sara Rouge et tous les ports intermédiaires— Le magnifique bateau à vapeur OEN J A QUITMAN, ci-dessus désigné, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus Partira de la Nouvelle-Orléans pour Vicksburg et Natchez le mercredi 31 à 5 heures de l'après midi et tous les vendredis, à 10 heures du matin— Pour fret ou passage (excellents emménagements) s'adresser à bord ou à

TITUS & GWARTNEY,
No 3 rue Tchoupitoulas.

Départ tous les SAMEDIS, à 5 heures du soir—Bateau à vapeur MAJENTA, capitaine T P Leathers, commis R A Owen, White Turpin et Cogins, clerks.

Pour Vicksburg, Natchez, Grand Gulf, Rodney, Fort Adams, Bayou Sara, Baton Rouge et tous les ports intermédiaires— Le magnifique bateau à vapeur MAJENTA, ci-dessus désigné, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, le SAMEDI 28 courant à 5 heures du soir précis, touchera aux ports ci-dessus mentionnés et à Vicksburg, tous les mercredis à 5 heures du soir et arrivera à la Nouvelle-Orléans le jeudi.

Ce paquet transportera des lettres et des passagers pour Mougalusa et environs. Pour fret ou passage ou engagement, s'il est payé avec de première classe à la Nlle Orléans, s'adresser à bord ou à

CELLES & GOODWYN, rue Front.
HITE & MILLIKEN, Chambres.
A BRITTON 7 rue Front.
J. D WILBANKS rue Tchoupitoulas. 1oct

Départ tous les MARDIS, à cinq heures du soir.

Paquebot régulier du mardi— POUR VICKSBURG, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires. Le beau bateau à vapeur GREY EAGLE, capitaine J. M Wills, commis Geo A. Williams, partira régulièrement ainsi qu'il est dit ci dessus, pour et de retour. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

JOHN A STEVENSON, agent,
rue Front No 7.

I. BAYHI rue Bienville No 16, ou ler.
ou à TITUS & GWARTNEY,
2oct—1m rue Tchoupitoulas No 3

BAS DU FLEUVE.

Express-boat régulier du bas du fleuve — Deux fois par semaine—Jour de départ tous les MERCREDIS et les SAMEDIS à 10 heures du matin — Le beau bateau à vapeur MITTIE STEVENS, capt Leo. Bayhi, partira tous les MERCREDIS à 10 heures A M pour les Forts Jackson & Philippe, Revenant en ville les JEUDIS et LUNDIS Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

TITUS & GWARTNEY,
Rue Tchoupitoulas, No 3,
ou à FERDINAND MARTIN,
16 oct—1m Rue de la Vieille-Levee, No 145

AVIS.

A VENDRE à des conditions avantageuses, quatre BIENS DE CAMPAGNE situés dans la paroisse St Bernard environ à 6 milles plus bas que les casernes et les huit autres sur la route Chalmette.

Ces maisons à vendre dans la rue St Louis entre Tréme et Marais, dont une sans dans la rue du Ramparts coin Conti et St Louis.

Trois magasins à louer rue St Louis Nos 8, 10 et 12, Ameublement complet à vendre ou à louer, Un passage Canal Nos 1 et 3 est aussi en vente. S'adresser à

TITUS & GWARTNEY,
No 3 Tchoupitoulas

MALADIES.

Dépuratif, Fondant, Injection et Poudre du Dr VERGE.

TOUTES les maladies secrètes, anciennes et récentes, les, les écoulements, ulcérations, plaies, dartres boutons et leurs symptômes, &c., sont radicalement guéris en quelques jours par le traitement du Dr. VERGE. Le dépuratif est spécialement recommandé pour le traitement des maladies de la peau, &c. Prix, 3 piastres. Le fondant est spécialement recommandé pour le traitement des maladies secrètes, &c. Prix, 3 piastres. L'injection Jaune, abstersive, astringente et tonique. Prix, 2 piastres.

Le dépôt est chez le propriétaire, rue Bourbon, entre Conti et Bienville, 2e maison à droite en allant du côté du lac.

AVIS.

MADAME REYNES se propose de donner des leçons de français et d'anglais à domicile.

S'adresser, rue Tréme entre Ursulines et Hôpital, No 307.

1er septembre—3m

CINQUIÈME ETAT ANNUEL DE LA Compagnie d'Assurance Mutuelle DE L'ETAT DE LA LOUISIANE A LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONFORMEMENT à sa charte, cette compagnie publie l'état suivant—

Total des primes reçues dans l'année expirée le 30 septembre 1865..... $309,360 99

Savoir: Primes d'assurdie..... 290,167 17
Primes de mer..... 17,021 55
Primes de rivières..... 22,168 21

$ 329,356 93

En moins: Primes remboursées.. $ 977 69
Risques non expirés..... 18,018 00

18 995 69

Montant net des primes..... $ 90,394 17

PERTES PAYÉES DANS L'ANNÉE:

Savoir: Pertes par Pincendie.... $ 3,646 55
Pertes sur les mers..... 19,077 62
Pertes sur les rivières..... 1,750 00

$ 24,474 21
Réassurances..... 4,642 45

Taxes du gouvernement, taxes locales et autres..... 12,456 30

Frais, loyer, gages pour cent, &c, intérêts en moins, &c..... 26,141 73

67 997 67

Montant réservé pour réclamations non réglées et dividende de cette échéance..... $ 21 701 00

J'actif de la Compagnie est comme suit:

Effets pour primes..... $ 14,746 10
Dû pour primes et au vole de perception..... 19,267 91
Prêts garantis par actions et bons..... 2,500 00
Prêts sur hypothèques..... 5,775 00
Prêts sur bons d'Etat, de banque et autres bons..... 30,025 00
Scrips de compagnies d'assurance mutuelle 5 110 00
En caisse..... 16 618 49
Propriétés foncières..... 6,300 00
Actions des chemins de fer de la ville..... 21,150 00
Billets de souscription..... 125,333 02

Total..... $ 234,704 22

ETAT DE LA LOUISIANE.

Par ces d'Orléans, ville de la Nlle Orléans.

Qu'on se souvienne que ce 14 octobre 1865, par-devant moi, soussigné, Juge de Paix dans et pour la susdite ville de la Nlle Orléans, se sont présentés B. Garuchéau, Président, et L. W. Baquié, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'Etat de la Louisiane, lesquels ayant été dûment assermentés conformément à la loi, déclarent que le susdit établissement a fait une copie exacte de son livre de la compagnie.

E. GARUCHEAU, Président.

L. W BAQUIÉ, Secrétaire.

ED MEUNIER, Troisième Juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de payer sur pour cent d'intérêt sur les certificats de bénéfice non encore payés. Cet intérêt sera payable à partir du deuxième lundi de novembre prochain; il est en outre déclaré un dividende de 6 p p d'extra payable pour compte sur le montant net des primes participantes pour l'année expirée le 30 septembre 1865, et il sera aussi des certificats sur pour le dit dividende de scrip à partir du 15 décembre prochain.

E. GARUCHEAU, Président.

L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

J B Marioun, W B Conger,
O Bernor, Chas Reiman,
Charles J Leeds, A. D. Gird
D. Bougigny, Alf Dolhonde,
E. H. Harris, Chas E Smedes,
J. Lapeyre, E Dardelets,
D. Wallace, D F Logan,
Thomas Hide, J. Zoeller,
George Rich'd, S Cambon,
J. A Bonnafon, F. Bel Bendlo,
S. Fassacht, I. Degas,
L. L Pothier, J G Landry,
A Baldwin, J. G. McLeera,
A Thibaut, I. Eschenon,
William Heyl, A. Waldstich,
J. N. Robert, A Cabiro,

Magis Puig. 15 oct—3m

Collége Commercial de Dolbear,

Au coin des rues Camp et Commune,

Dans la belle et vaste bâtisse Story.

CE Collége est constamment ouvert et a d'habiles professeurs. Il a été fondé en 1832 et tient sa charte de l'Etat. On trouvera dans les plus anciennes maisons de cette ville et dans tous les Etats du Sud des négociants et des teneurs de livres qui en sont sortis. Les élèves et les meetsers peuvent assister au COURS COMMERCIAL de tenue de livres, d'écriture, de calculs mentaux, de français, d'espagnol ou d'anglais. Une éducation commerciale qui met quelqu'un à même de gagner $600 en $2500 par mois et de se faire un nom que les parents puissent donner à leurs enfants.

Les élèves et les meetsers sont invités à visiter l'établissement.

RUFUS DOLBEAR,
Président

16 sep—3m

COLLEGE St-CHARLES.

L'ANNÉE scolaire au Collége St-Charles (Grand Le Coteau, Lou) commencera le 24 octobre pour se terminer vers la fin d'août prochain.

Le prix de la pension y compris le blanchissage, les fournitures de bureau et les honoraires du médecin est de $300 en or, ou l'équivalent en monnaie courante.

Entrée : $10.

Les livres et les médecines sont en dehors du prix de la pension.—Les meuniers, à la volonté des parents ou par mois. Les articles de literie peuvent être fournis au Collége au prix de $10 par an.

F. RENAUSSE, S. J.

Pour informations plus spéciales s'adresser à F. FOURRINE & Co, agents, No 18 rue Natchez.

INSTITUTION A. DARROT.

POUR LES DEUX SEXES.

168.....Rue Royale, entre St. Pierre et Toulouse..... 168.

CHAQUE département a son entrée et ses classes particulières.

Les cordons et les ouvrages d'agrément font partie de l'instruction.

Une personne compétente s'occupera spécialement des enfants qui se proposent à la première communion.

Pour les conditions, s'adr aux à l'Institution.

3oct—1m

INSTITUTION MARTIN.

PENSIONNAT ET EXTERNAT.

299.....Rue du Bayou.....299

M. E. MARTIN se recommande aux parents par les succès obtenus dans le passé et par le désir de les mériter encore.

L'enseignement comprend l'anglais, le français, l'espagnol le latin, les mathématiques, la tenue des livres et les arts d'agrément.

Un professeur d'hébreu est attaché à l'établissement.

Pension et enseignement, par mois, de 8.0 à 25 selon l'âge des élèves, et de $ 4 à $5 pour les externes.

Les bel établissement est situé hors de la ville, on fait après Claiborne : les chars de la ville y conduisent directement. 19oct—3m

INSTITUTION
DE JEUNES DEMOISELLES
SOUS LA DIRECTION DE
Mme CHARPAUX,
282, rue du Chemin de Bayou, près Claiborne

LA DIRECTRICE de cet établissement fait savoir à ses élèves que les cours réguliers commenceront le 2 octobre.

Les parents des élèves approuveront avec plaisir que les premières classes de français sont confiées à M. S. Bonnet.

Cette maison d'éducation fondée en 1845, possède des salles spacieuses, bien aérées, dans le quartier le plus sain de la ville, tout près des chars de l'Esplanade, et ne laisse rien à désirer pour la bienveillance des premières maîtres. De beaux arbres embragent la cour et le jardin.

De bons professeurs d'Anglais sont attachés à l'établissement.

Le piano est enseigné par M. et Mlle Charpeau qui y consacrent tout leur temps.

Les prix sont modérés.

On peut se procurer des prospectus chez Thomas White, libraire, rue du Canal, et au magasin de piano et rue Royale. 3oct—1m

INSTITUT ST-CHARLES, POUR LES DEMOISELLES
Dirigé par Mme C. Macé,
RUE BOURBON, 102.

Vis à vis de l'Opéra.

LES cours ont commencé dans cette institution le 4 du courant.

Comme on a vu d'un coup-d'œil par les examens qui ont eu lieu dans cet Institut, à la fin de l'année scolaire, les études y sont sérieuses, profondes, et bien supérieures aux cours généralement suivis par les demoiselles.

Mme Macé ne s'entoure que de professeurs d'élite, capables de seconder dans l'éducation morale et intellectuelle qu'elle s'efforce de donner à ses élèves.

Les arts d'agrement sont confiés, on le sait, à des professeurs habiles.

Nota—Une classe de solfége commencera le ler octobre, sous les soins de M. A. Davis.

Pour plus amples informations et pour des prospectus, s'adresser à l'Institut. 18 sept—3m

INSTITUTION LOCQUET.

Pensionnat, demi pensionnat et externat.

POUR JEUNES DEMOISELLES,
199 et 201 rue du Camp, entre les rues Julie et St Joseph.

LA réouverture des classes dans cette Institution aura lieu le lundi 4 septembre.

Comme par le passé, Mme Le Roy sera assistée par des professeurs de talent et de longue expérience dans les études des langues anglaise et française.

L'enseignement du piano sera confié par Mme F. Locquet aux Pelée de professeurs émérites.

Les parents et les tuteurs des nombreuses élèves de Mme Le Roy, tant de la ville que de la campagne, jugeront manifesté le désir que la session d'hiver finissant le 30 juin, comme ayant la guerre, sera lente ou abrégée, soient également notés que cet Pensionnat de fait leurs études cette année, à être présentes à la reprise des classes, sans quoi elle sera obligée de les continuer sept'au 1er juillet.

Etant convaincue qu'un cours complet des études des langues mo ternes demande une connaissance de huit, et le but de l'institution étant de n'épargner aucune peine qui puisse aider au développement des intelligences qui lui sont confiées, la Directrice encouragera par les familles se propose de faire de notre langue une parfaite à deux établissements. Toute personne qui veille étudie sera sous la direction d'un professeur spécial.

Pour de plus amples informations, s'adresser à l'Institut ou des prospectus seront délivrés. 29 août 3m

INSTITUT St-LOUIS,
POUR LES DEMOISELLES,
275, rue Dauphine.

LE cour de musique vocale dans cette Institution a repris la partir de septembre, sous la direction de Mme C. Soudemand.—Mme E. Derva en conduira les professeurs et distingues cette branche de la musique, désire prouver aux familles qu'elle veut faire marcher de pair l'étude du chant avec celle du piano, le résultat obtenu par Mme Lavillebeuvre, élève de Mme Henri Herz.

Le classe de Dessin et de Peinture est aussi l'objet de voins soulins et habiles qui devient développer chez les de modelles le goût de cet art si charmant, et aussi par de rels résultats.

L'Institut St-Louis, connu en la voit, tient à rester à la hauteur de la réputation qu'il a su acquérir. Etudes complètes, éducation, intelligence, morale et pieuse en rapport avec les devoirs de la vie, sont de la Mère.

Le hotel de l'Etablissement est trop connu, comme situation agréable et appropriation parfaite, pour que la directrice ait besoin de suggérer aux parents que leur sollicitude y trouvera également dans le jardin de l'avenue et de l'air nécessaires à leur santé.

N. B.—Les élèves en dehors de l'Institut sont admises aux leçons de chant et de dessin. 30 août—3

Chemin de fer Pontchartrain.

Arrangement d'automne et d'hiver.

Pour aller au Lac et en revenir le même jour, 20 cents.

Pour aller à la station Gentilly, 15 cents et autant pour revenir.

A dater de JEUDI 5 OCTOBRE 1865, les convois partiront comme suit :

—Départ des chars—

DE LA VILLE.	DU LAC.
6½ h. A. M. chez à cheval	7½ h. A. M. chez à vapeur.
8½ de	9 de
11 de	11 de
1½ de	1 de
3½ de	4 P M
5 P M.	6 de
7½ de	8 de
10 de	10 de
12 de	12 de à cheval

Les passagers qui désirent traverser à la station Gentilly doivent en prévenir le conducteur avant le départ du convoi.

C. FARDELL, contre-maître.

AVIS D'ADJUDICATION.

En conformité de la Proclamation lancée par son Excellence James Madison Wells, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, datée du 21 de septembre A D 1865 les électeurs qualifiés de la paroisse d'Orléans sont par ce présent notifiés qu'une élection aura lieu à la LOUISIANE, dixième jour de novembre 1865, pour Gouverneur, Lieutenant-Gouverneur, Secrétaire d'Etat, Auditeur, Trésorier, Avocat Général et Surintendant d'Education de cet Etat.

Pour Représentants de l'Etat, devant servir dans et aider dans le Trente-Neuvième Congrès des Etats Unis, à savoir:

Un Représentant pour le Premier District Congressional, comprenant cette portion de la paroisse d'Orléans située sur la rive droite du fleuve Mississippi, les Neuvième, Huitième, Septième, Sixième et Cinquième Districts Représentatifs de la paroisse d'Orléans et cette portion du Quatrième District Représentatif de la paroisse d'Orléans, qui est comprise entre les rues St-Louis, des Remparts et du Canal et le lac Pontchartrain.

Un Représentant pour le Deuxième District Congressional, comprenant cette portion du Quatrième District Représentatif de la paroisse d'Orléans qui est comprise entre les rues St. Louis, des Remparts et du Canal, et la Nlle Madeleine, les Troisième, Deuxième et Premier Districts Représentatifs de la paroisse d'Orléans, et cette portion du Deuxième District Représentatif de la paroisse d'Orléans connue et désignée par la loi sous le nom de Deuxième Ward de la ville de la Nouvelle Orléans.

Un Représentant pour le Troisième District Congressional, qui comprend cette portion du Deuxième District Représentatif de la paroisse d'Orléans connue et désignée sous le nom de Troisième Ward de la ville de la Nouvelle Orléans.

Attendu qu'il est de plus ordonné que le jour susdit il sera tenu des élections d'Etat à la Législature de l'Etat de la Louisiane pour différents Districts Sénatoriaux pour remplir la vacance de ceux dont le terme de service est expiré,

Trois Sénateurs pour le District Sénatorial composé des Premier et Quatrième Districts de la ville de la Nouvelle Orléans (l'un desquels est à l'effet de remplir la vacance occasionnée par la décès de John Sullivan.)

Trois Sénateurs pour le District Sénatorial composé des Deuxième et Troisième Districts de la ville de la Nouvelle Orléans (l'un desquels est à l'effet de remplir la vacance occasionnée par la résignation de M. John F Montamat.)

Attendu qu'il est en outre ordonné que le jour susdit, savoir : Le sixième jour de Novembre 1865, il sera pris dans tout l'Etat des Représentants pour le terme de deux années, à savoir :

Trois Représentants du 1er District Représentatif, Paroisse d'Orléans.

Cinq Représentants du 2me District Représentatif, Paroisse d'Orléans.

Sept Représentants du 3me District Représentatif Paroisse d'Orléans.

Trois Représentants du 4me District Représentatif, Paroisse d'Orléans.

Quatre Représentants du 5me District Représentatif, Paroisse d'Orléans.

Deux Représentants du 6me District Représentatif, Paroisse d'Orléans.

Trois Représentants du 7me District Représentatif, Paroisse d'Orléans.

Trois Représentants du 8me District Représentatif, Paroisse d'Orléans.

Quatre Représentants du 9me District Représentatif, Paroisse d'Orléans.

Huit Représentants du 10me District Représentatif, Paroisse d'Orléans.

Deux Représentants pour la portion de la Paroisse d'Orléans située sur la rive droite du fleuve Mississippi.

Les polls seront ouverts dans chaque arrondissement d'élection depuis 8 heures A. M. jusqu'à 4 heures P. M. le jour ci-dessus mentionné à savoir : le sixième jour de novembre ou 1 huit cent soixante cinq, à l'effet de recevoir la bulletins des électeurs qualifiés de la Paroisse d'Orléans, sous la surveillance des Commissaires d'Election qui seront nommés par l'autorité.

L'élection sera conduite et les retours en triplicata devront être adressés au secrétaire d'état, de l'Etat, conformément à la loi.

Bureau du Shérif, paroisse d'Orléans, Nouvelle Orléans, le 21 d'octobre 1865.

21 oct—en 6 nov. CHARLES BIENVENU, Shérif

DROGUES, MEDICAMENTS

PEINTURES, HUILES, &c,

CUSACHS & OGDEN,

Enseigne Royale et St-Philippe,

IMPORTATEURS
ET MARCHANDS EN GROS
DE
Drogues,
Médicaments,
Peintures,
Huiles,
Huiles essentielles, &c

Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci dessus,

AINSI QUE
Tous articles pour TEINTURIERS,
DISTILLATEURS,
PARFUMEURS,
PEINTRES, &c. &c.

Aussi — INDIGO Guatemala, et BOUCHONS de ces genres grandeurs et qualités.

1oct—

MASSEY, COLLINS & CO.

NOUVEAU DRAUGHT ALE XX.
DE PHILADELPHIE

C'est le meilleur ALE nouveau qu'il y ait sur le marché. Il en est reçu par chaque arrivage de Philadelphie et de New York.

Les consignés en vendant par baril, demi baril et en bouteilles, aux marchands, aux saloons à vapeur aux buvettes, aux hôtels et aux familles.

En magasin et à vendre par

J. A. BLAFFER & Co
SEULS AGENTS,
(Successeurs de Wm MASSEY)
Rue Bienville, Nos 28 et 30, et
rue de la Nlle Levée, No 31.

1er oct—1m.

LEON PIERRE,

27.....Rue des Petites-Rentes.....27
COMMISSIONNAIRE ACHETEUR,
A PARIS,

Offre ses services aux importateurs de la Nouvelle-Orléans.

S'adresser pour renseignements et conditions à LEON PIERRE & Cie, 55 rue de Chartres

26 juillet—3m

AVIS.

NOUS avons reçu les affaires de conditions de change et de marchands commissionnaires, sous le nom de Rue de MM. F. Anderson et G. W. Cowen; et l'on se charge de ces marchandises en entrepôt, et dans notre maison par procuration.—Nous avons pris à cohéter et à prendre des traites sur New York, Londres et Liverpool et à transmettre des consignations de produits sur son acte double dans ces villes.

Nouvelle Orléans, 26 septembre 1865.

27sept3m A. & J. DENNISTOUN & Cie.

BISCUITS! BISCUITS!

LES soussignés ayant ajouté à leur boulangerie une de machines à biscuits, annoncent à leur clientèle et au commerce, en général, qu'ils sont prêts à recevoir des commandes et à les remplir comme ci-devant. On trouvera constamment à leur établissement—

BISCUIT FRANÇAIS,	BISCUIT SODA
de Plaisir,	de la crème,
de ce boudre, rondo et carré, de	de Boston.
Fin sale	

C. MARCHAL,
120 rue Dryades.

1oct—3m

AVIS DE SOCIÉTÉ.

Nlle-Orléans, 1er octobre 1865.

LES soussignés ont formé société sous une date pour le COMMERCE DE COTON, sous la raison FERAUDAY, BAUDIER & WOLEHART, en 27 de la rue Carondelet.

J. C. FERAUDAY,
ci-devant Oakford & Feraday,
V. BAUDIER,
J. WOLEHART,
ci-devant avec A. S. Commack.

Sept—1m

Manufacture de chapeaux de la Louisiane.

B. P. DUNN & Co.

MARCHANDS ET FABRICANTS EN GROS,

Rue de la Commune, No 36.

Un grand assortiment général de chapeaux de toutes sortes, pour hommes, jeunes garçons et enfants.

Constamment en magasin et à vendre à bas prix. Ils font des échantillons sur commande.

Les commandes sont promptement remplies.

8août—3m

MAGASIN DE
CHAPEAUX DE MODE, D'Evans
Rue du Camp, No 62, à une porte des Bureaux du Picayune.

Vente en Gros et en Détail.

Le stock de marchandises est des plus complets et l'on fait de ce qu'il y a de mieux et dans le dernier genre. Les acquéreurs y trouveront un assortiment de plus de vingt sur dans cette ville, et pourront fournir à un détail et en gros des articles qui constituent une maison de chapeaux complète, et qu'il vendra à des prix très bas. Les acheteurs sont priés de visiter le magasin avant de traiter ailleurs. 6oct—3m

A. J. FRANCISCO.....E. F. WIGGIN
FRANCISCO & WIGGIN,
CHAMBRE A LA MODE,
36.....*RUE DU CAMP*.....36
ENTRE CHARTRES ET COMMUNE.

Succursale du meilleur assortiment à Nouvelle et à Montpelier depuis 20 ans. Nous pouvons vous fournir avec célérité et à un bon marché que ce soit dans le fond pour la qualité et la dessin. 24oct—1m

Entrepot de Tapis,

No. 10.....Rue de Chartres.....No. 10

NOUS avons en magasin un grand assortiment de tapis tels que—

TAPIS BRUSSELS, velours, tapisseries,
WILTON, 3 plis et Lapeda,
VENETIANS et autres tapis,
NATTES Simples, Chinoises et communes, &c.
TOILE CIRÉE 2, 3, 4 et 5 quarts de largeur et qualités.

Commissions de tables et de pieds, de toutes sortes, nouveaux dessins et couleurs, et à des prix très bas. Les personnes qui désirent à bon prix sont priés à examiner ces articles avant d'acheter ailleurs.

A. BROCHRAU

JUDICIAL SALES.

Sheriff's Sales.

SIXTH DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS,
No. 6,885.—By virtue of a writ of fieri facias to me directed from the Sixth District Court of New Orleans, in the above entitled cause, I will proceed to sell at public auction, at the Merchants and Auctioneers' Exchange, Royal, between Canal and Commercial streets, in the General District of this city, on FRIDAY the twenty-seventh day of October, 1865, at 12 o'clock M., the following described property, viz:

A CERTAIN SQUARE OF GROUND, situate in the First District of this city, and comprised within Poydras Camp, North and Dr. Francis streets, measuring one hundred and fifty feet front on each of said streets, by one hundred and twenty feet in depth, all of said lots, together with all the buildings and improvements thereon, consisting of the undivided ten (10) one-hundredth parts of said property, and seized and sold as the property of Pauline A. Morgan, wife of the late George Morgan, and also of the undivided one-tenth part of Pauline A. Morgan, widow of the late George Morgan, as heir at law of her said husband.

Terms—Cash on the spot, in U. S. Treasury notes.

CHARLES BIENVENU, Sheriff of the Parish of Orleans.

oct8 11 20 25

George E. Judson vs. Steamboat Monroe, one tier and cargo.

FOURTH DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS,
No. 15,744.
SHERIFF'S OFFICE, PARISH OF ORLEANS,
NEW ORLEANS, October 19, 1865.

NOTICE is hereby given that by virtue of a writ of provisional seizure to me directed by the Hon. Judge of the Fourth District Court of New Orleans in the above entitled cause, I have seized provisionally and taken into my possession all and each of the steamboat MONROE, her engines, boilers, tackle, apparel, furniture, inchin apparel, munitions, &c., &c., and all property belonging to the said steamboat wherever found on the waters of the United States, and I will proceed to expose the said steamboat and property for sale by public auction, at the Merchants' and Auctioneers' Exchange, Royal street, between Canal and Commercial streets, in the General District of this city, on SATURDAY, the Twenty-eighth day of October, 1865, at 12 o'clock M.

The steamboat MONROE is together with all her furniture, tackle, apparel, machinery, &c., &c., she now lies in the Mississippi river, at the foot of Kerlerec street, in the First District of this city.

Seized by me as aforesaid.

Terms—Cash on the spot, in United States Treasury notes.

CHARLES BIENVENU, Sheriff of the Parish of Orleans.

oct25 24 26 27 28

J. B. Latorey vs. Francois Gautal.

FOURTH DISTRICT COURT OF N